

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE



Année scolaire
2025 / 2026

Vitrolles
vivre ensemble

SOMMAIRE



04

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

06

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

08

FAIRE SES PREMIERS PAS

- LES PARCOURS D'ÉVEIL
- LES PARCOURS D'INITIATION

10

LA MUSIQUE

- LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES
- LES PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES

16

LA DANSE

- LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES
- LES PARCOURS D'ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

20

TARIFS

21

COMMENT S'INSCRIRE

22

LA CULTURE POUR TOUS À VITROLLES,
C'EST AUSSI...

Une nouvelle année s'ouvre et avec elle notre volonté de continuer à proposer et rendre accessibles au plus grand nombre les pratiques artistiques enseignées au sein du Conservatoire de Musique et de Danse. Portés par cette volonté, nous avons fait évoluer notre offre pédagogique en créant de nouveaux parcours adaptés aux différents publics, que ce soit pour une pratique diplômante ou pour une pratique plaisir.

Nous poursuivons nos projets hors les murs, notamment grâce au partenariat instauré avec l'Éducation nationale. Ainsi, en plus des 850 élèves accueillis au sein du conservatoire, ce sont 3 000 enfants vitrollais qui découvrent et s'initient aux disciplines artistiques tout au long de l'année. Ouvrir cet enseignement au plus grand nombre est aussi la raison pour laquelle nous avons rejoint l'aventure humaine de l'orchestre des Colibris, permettant aux enfants malentendants de pratiquer un instrument au sein d'un ensemble musical.

Le partage et la transmission sont au cœur de l'enseignement prodigué par l'ensemble des professeurs passionnés du Conservatoire. Révéler les compétences et donner à chaque élève les moyens de s'exprimer par le biais de leur art, c'est ce que la soirée Carte Blanche a permis. Une soirée gratuite offerte à tous pour venir découvrir les talents de nos élèves en plus des galas et rendez-vous récurrents déjà programmés. Une belle réussite que nous allons reconduire cette année.

Nous continuons aussi tout au long de l'année de proposer des rendez-vous exceptionnels avec les autres structures artistiques de la ville comme les soirées ciné-musique au cinéma Les Lumières.

Nous vous souhaitons à tous une très belle rentrée artistique épanouissante, pleine de découvertes, riche de rencontres et de réalisations partagées.



Henri-Michel PORTE
Adjoint Enseignements
artistiques et Santé



Loïc GACHON
Maire de Vitrolles

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Ce lieu d'enseignement artistique pluridisciplinaire a pour objectif de former les musiciens et les danseurs amateurs, dans le respect du Schéma National d'Orientation Pédagogique émanant du Ministère de la Culture.

De l'éveil artistique au 3^{ème} cycle, la danse et la musique sont accessibles à tous pour une formation d'artistes amateurs, ou pour de futurs professionnels au travers de différents parcours adaptés à chacun.



3 000 m² dédiés à la musique
et à la danse

3 salles de danse

13 salles de musique

1 studio d'enregistrement

1 auditorium modulable

46 disciplines enseignées

38 professeurs

+ **de 800** élèves

L'OFFRE PÉDAGOGIQUE QUI ÉVOLUE...

Afin de mieux répondre aux attentes du public, le Conservatoire s'est doté d'un nouveau projet d'établissement 2025-2030 qui fixe les orientations pour les années à venir. L'offre pédagogique évolue constamment pour mieux répondre aux besoins de nos élèves, qu'ils soient débutants ou confirmés. Notre objectif est de fournir un environnement d'apprentissage dynamique et enrichissant, où chaque élève peut explorer pleinement son potentiel artistique en fonction de ces objectifs de formation et de pratique.

UN AUDITORIUM

Le Conservatoire dispose d'un auditorium d'une capacité modulable de 75 à 300 personnes qui permet de s'adapter parfaitement à tous types d'événements, des auditions intimistes aux concerts plus importants. Conçu pour être un lieu de découverte musicale et chorégraphique, c'est un espace où les élèves peuvent non seulement démontrer leurs talents, mais



aussi s'inspirer d'autres élèves ou d'artistes lors de master classes, de conférences ou de concerts avec une programmation régulière tout au long de l'année.

UN DISPOSITIF DE PRÊT D'INSTRUMENTS

Pour les débutants, un système de prêt d'instruments est mis en place pour le début des parcours de formation. Cette mise à disposition gracieuse se fait sous conditions. Renseignements auprès du secrétariat.

PRÊT DE SALLES

Tout élève inscrit peut occasionnellement avoir accès à des salles de cours pour travailler sa pratique ou répéter des projets dans le cadre de ses études au Conservatoire. L'accès se fait en fonction de la disponibilité des salles.

ABSENCES

En cas d'absence de l'élève les parents doivent obligatoirement en informer le secrétariat par mail. Le message sera

transmis au(x) professeur(s) concerné(s).

En cas d'absence d'un professeur, les familles seront prévenues par mail ou par sms.

DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

Le Conservatoire de Vitrolles est fortement engagé auprès des scolaires, touchant plus de 3 000 élèves chaque année au travers des projets artistiques variés en musique et en danse.

Les interventions menées en partenariat avec les établissements scolaires peuvent se faire ponctuellement ou sur l'année entière : Orchestres à l'école, classe « opéra », présentation d'instruments, chant choral, création sonore, découverte violon, ateliers percussions, découverte danse hip-hop ou moderne...

Le dispositif Orchestre à l'école, lancé en 2021 avec le collège Henri Bosco, se poursuit en 2025 avec l'école Robert Badinter pour une nouvelle génération d'élèves de CE2 qui apprendront d'un instrument pendant 3 ans.

LES RÈGLES DU CONSERVATOIRE

- Être assidu à tous les cours,
- Travailler sa pratique, son instrument ou ses chants quotidiennement à la maison,
- Chercher les émotions au travers de la musique et de la danse

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Musique

1. **Patrick AGARD** Chant & art lyrique
2. **Nicolas BAUFFE**
Électroacoustique & numérique, éveils/initiations
3. **Elsa BLANC** Piano
4. **Béatrice JUSTET** Violon
5. **Cyril CAMBON** Percussions & batterie
6. **Pascale DUPONCHEL** Piano
7. **Patrick FOUQUE** Formation musicale
8. **Béatrice GEBEL**
Flute traversière & formation musicale
9. **Cyilia TRAVIER** Basson
10. **Antony BONIFACE** Flute à bec
11. **Stéphano BRUNO** Hautbois
12. **Shaul MIRENSKY** Piano & atelier d'écriture
13. **Gilles NIN** Piano
14. **Jean-Michel PAPPOLLA**
Basse électrique & guitare électrique
15. **Nicolas PATRIS-DE-BREUIL** Alto
16. **Richard PEREZ** Guitare
17. **Vladik POLIONOV** Piano
18. **Geneviève PROST** Violon & jardin suzuki
19. **Jacques RAYNAUT** Musique contemporaine
20. **Christine RIVERA** Formation musicale
21. **Caroline LEVASSEUR** Saxophone
22. **Patrick SEGARD** Clarinette
23. **Laure SLIMI** Violoncelle & éveils/initiations
24. **Flavien CROZE** Trombone & euphonium
25. **Jean-Claude GAFFIERO** Guitare
26. **Alienor GIRARD** Harpe
27. **Joël LANIEL** Clarinette & direction d'orchestre
28. **Didier SCHLUPP** Cor d'harmonie & Musique Plurielle
29. **Nicolas BOERI** Trompette

Danse

30. **Christel AGARD** Danse classique
31. **Andrée-Paule FALIU** Danse moderne/contemporain
32. **Cécile COLIN** Danse jazz
33. **Magali SABATIER** Danse jazz
34. **Sandra PRZYGOCKY** Danse hip-hop
35. **Alison LELOHÉ** Danse classique & barre à terre



1



2



3



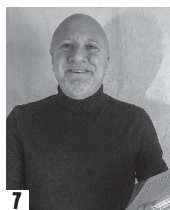
4



5



6



7



8



9



10



11



12



L'équipe administrative et technique

Direction collégiale **Cécile COLIN, Didier SCHLUPP, Damien POTTIER**

Secrétariat **Sylvie COLOMBANI, Morgan RIBOULET, Nelly GERVAIS**

Equipe technique **Pierre MARTINEZ, Pascal DEUSTCH, Mickaël ELERIA**

Régisseur studio **William FRANC**

FAIRE SES PREMIERS PAS

Les parcours d'éveil

DE
2 À 5
ANS

À travers le jeu, le mouvement et l'exploration sonore, ils apprennent à relier leur corps à la musique et à l'espace. Ils pourront ensuite choisir de s'orienter vers la musique, la danse, ou de poursuivre l'exploration des deux disciplines, selon leurs envies et leur sensibilité.

Atelier Enfant-Parent Dès 2 ans (si scolarisé)

En petits groupes, les séances alternent des moments de chant, de mouvement, de découverte d'instruments et d'écoute active ou sensible. Dans une ambiance douce et bienveillante, enfants et parents explorent le monde sonore et partagent un moment privilégié. (20 mn / semaine)

Jardin Suzuki pour la pratique de violon Dès 3 ans

Cette formation de 3 années permet aux enfants de pratiquer le violon comme une langue maternelle et de jouer en concert dès la première année. Le cours s'articule entre temps particulier et en groupe. Les parents doivent être présents lors des cours. (30 mn / semaine)

Éveil artistique Dès 3 ans

Les élèves sont encadrés par 2 enseignants, l'un en musique et l'autre en danse. Ils abordent de façon ludique toutes les notions de base de l'expression corporelle et de la musique. (1 h / semaine)

Éveil Danse Dès 4 ans

Les élèves sont encadrés par un professeur de danse pour aller à la découverte du mouvement et du développement de la perception et de la créativité. (1 h / semaine)

Éveil Musique Dès 4 ans

Les élèves sont encadrés par un professeur de musique pour aller à la rencontre du monde de la musique par la pratique de jeux vocaux, de jeux rythmiques, de sons et de développement de l'écoute. (30 min / semaine)



Les parcours d'initiation



Parcours Initiation danse Dès 6 ans

Les élèves peuvent choisir une discipline (classique, moderne-contemporain, jazz ou hip hop) et découvrir les premières sensations du mouvement dansé à travers un travail adapté à leur développement. L'accent est mis sur l'écoute, la conscience corporelle et la relation aux autres. Les enfants apprennent ainsi à passer du « bougé » spontané au geste dansé, structuré et expressif. (1h / semaine)

Parcours Initiation Musique Dès 6 ans

Ce parcours inclut 2 cours hebdomadaires :

- Un cours d'instrument (30 min), en individuel, pour développer la technique, l'écoute et l'expression musicale.
- Un cours de formation musicale (1h), pour acquérir les bases du langage musical (lecture de notes, rythme, écoute...).

Parcours Découverte d'instruments Dès 6 ans

Pour les enfants scolarisés au CP curieux, attirés par la musique, mais encore indécis sur le choix d'un instrument. Durant une année, ils deviennent de véritables explorateurs sonores toutes les trois semaines, ils découvrent un nouvel instrument en binôme.

Ce parcours inclut 2 cours hebdomadaires :

- Un cours d'instrument 30 min, encadrés par des professeurs différents. C'est l'occasion de manipuler, d'écouter, d'expérimenter... et parfois d'avoir un vrai coup de cœur !
- Un cours de formation musicale (45 min), qui leur permet d'acquérir les bases du langage musical et de développer leur écoute, leur rythme et leur sensibilité.

Un planning détaillé vous est remis en début d'année pour vous aider à organiser au mieux cette belle aventure musicale.

LA MUSIQUE

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Votre enfant souhaite démarrer l'apprentissage du chant ou d'un instrument de musique ? Le Conservatoire de Vitrolles propose une palette d'enseignements riches et variés.

● La culture musicale

Initiation, formation musicale, atelier d'écriture, atelier de composition

● Les Cordes

Violon, Violon Alto, Violoncelle

● Les Bois

Flûte à bec, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone

● Les Cuivres

Trompette, Trombone, Euphonium, Tuba, Cor d'Harmonie

● Les Instruments Polyphoniques

Guitare, Piano, Harpe

● Les Percussions

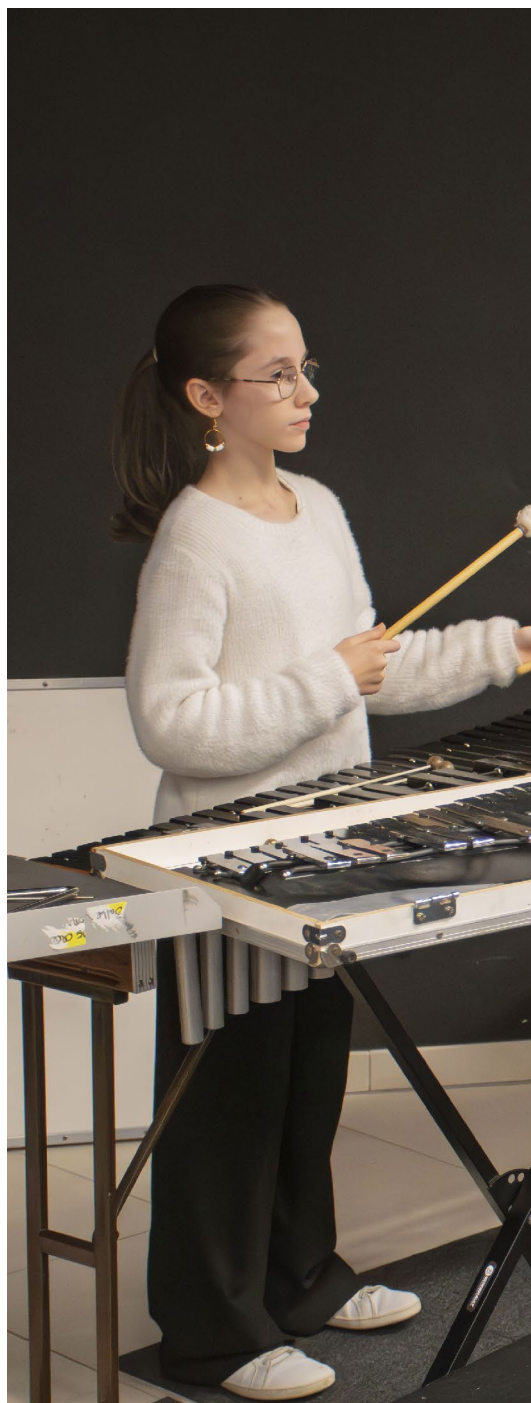
Batterie, Xylophone, Vibraphone, Peaux

● La Voix

Chant, Art lyrique

● Les Musiques Actuelles

Guitare électrique - Basse électrique et Musiques Numériques
- expérimentales et contemporaines
- électro acoustique
- Musique des matériaux, bruitages et effets spéciaux





● Les Pratiques Collectives

Orchestres : orchestre à cordes junior, orchestre à cordes, orchestre d'improvisation générative, orchestre d'harmonie

Ateliers : Big Band, musique contemporaine, rock et blues, composition rock, batucada, création électro acoustique

Chorales : chorale enfants, chorale adolescents, chorale adultes, atelier art lyrique

Ensembles : ensemble de Flûtes, ensemble de guitares, ensemble d'anches, ensemble de Harpes, ensembles de musique plurielle (musique de chambre)

Louer ou acheter son instrument

L'apprentissage d'un instrument nécessite de disposer d'un instrument à la maison pour pouvoir travailler régulièrement et progresser. Votre professeur vous conseillera sur le modèle d'instrument adapté à votre niveau et sur les solutions pour une acquisition ou une location.

Prêt d'instruments aux débutants

Le Conservatoire peut mettre à disposition des élèves certains instruments en prêt gratuit.
Instruments disponibles :
flutes, violon, violoncelle, basson, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor.
Renseignements auprès du secrétariat.

OSEZ DES INSTRUMENTS ATYPIQUES



Le basson

Sa précision, son timbre, sa qualité sonore riche et veloutée, sa noblesse d'exécution en font un élément indispensable dans l'orchestre. L'élève dès la deuxième année d'apprentissage peut intégrer l'orchestre junior pour goûter aux joies des pratiques collectives. Des bassons de petites tailles sont adaptés pour les élèves dès 6 ans.

bois, de perce conique et dont le son est créé par la vibration d'une anche double au passage du souffle. Son timbre peut être puissant et sonore ou doux et charmeur, clair ou plein de rondeur et de chaleur. Le Hautbois est le plus petit des instruments à anche double. Sa sonorité expressive est mise en valeur dans les mélodies chargées d'émotion. Dès 6 ans.

Le hautbois

Instrument de musique à vent de la famille des



La flûte à bec

Instrument à vent, la flûte à bec fait partie de la famille des bois. En dépit de sa simplicité, elle a un charme inégalé. En effet, elle possède un timbre particulièrement doux d'où son surnom flûte douce. Il se trouve aussi que c'est un instrument facile à dompter. Ainsi, il convient bien aux débutants. Dès 6 ans.



RETOUR D'EXPÉRIENCE



Lorine 13 ans, Mélina 9 ans et Héline 5 ans

« Dans notre famille, la musique est essentielle. Elle est perçue comme un vrai mode d'expression et de partage. Avec Mélina, nous avons commencé ensemble, j'avais 6 ans et elle 3 ans. Le son du violon nous a tout de suite plu. Depuis, nous nous sommes aussi mises au piano mais le violon reste notre instrument de prédilection. Il est comme un prolongement de nous. Il grandit avec nous et en jouant, on peut aussi danser », explique Lorine. Une passion partagée par Héline, la petite dernière, qui finit sa 3^{ème} année de violon. « Mes sœurs jouaient beaucoup à la maison et je connais Geneviève (leur professeur) depuis toujours. Elle est trop gentille », précise Héline. « En plus des cours individuels, avec Lorine nous jouons au sein de l'orchestre. C'est un vrai plaisir de pouvoir partager cette passion commune. A la maison, on joue aussi avec notre papa qui fait du saz, une guitare turque », conclut Mélina. »

Leur conseil

Si toute pratique d'un instrument est difficile au départ, il faut vraiment persévérer. Avec beaucoup de pratique, de la patience et surtout de la passion, on arrive à avoir très vite des résultats. La musique, c'est magique.

LES PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES

Les études musicales reposent sur une combinaison d'enseignements individuels et collectifs qui sont obligatoires et indissociables les uns des autres : un cours d'instrument, un cours de formation musicale et une pratique collective.

Parcours initial pour les enfants

DÈS
7 ANS

Ce socle commun commence par une année probatoire suivie du premier cycle d'apprentissage sur une durée de 3 à 5 ans. (Cours hebdomadaires : instrument 30min, formation musicale 1h et chorale 1h)

A l'issue de ce parcours, l'élève peut continuer sur le parcours Études ou le parcours Passion selon ses capacités et sa motivation.



Parcours Études (Durée 6-10 ans)	Parcours Passion (Durée 4-5 ans)
<p>Ce parcours concerne tous les élèves qui souhaitent approfondir leur apprentissage de la musique dans l'optique d'obtenir leur certificat d'études musicales.</p> <p>Cours hebdomadaires : instrument de 45min à 1h, formation musicale de 1h30, pratique collective au choix (orchestres, ateliers, ensembles...)</p>	<p>Une alternative pour les élèves non débutants ayant terminé leur parcours initial ayant la volonté de poursuivre leur formation sans se projeter jusqu'à l'obtention d'un diplôme.</p> <p>Cours hebdomadaires : instrument de 30min, formation musicale de 1h30, pratique collective au choix (orchestres, ateliers, ensembles...)</p>

Les parcours débutants : Ados/Adultes

L'admission se fait en fonction des places disponibles dans les classes instrumentales sachant que l'accueil des plus jeunes restent prioritaires.

DÈS
11 ANS

Parcours Prélude (Durée 5 ans)

Destiné à des élèves débutants, la formation permet de suivre un cours instrumental complété d'un cours de formation musicale obligatoire. La pratique collective reste optionnelle sur ce parcours. A l'issue de sa formation initiale, l'élève peut poursuivre sa pratique artistique en parcours libre au sein du Conservatoire. Cours hebdomadaires : instrument 30min, formation musicale 1h

Parcours Adultes (Durée 5 ans)

S'adresse à un public débutant ou souhaitant renouer avec une pratique musicale antérieure. Il s'effectue sans possibilité de redoublement. A l'issue du cycle, l'élève pourra continuer à s'investir dans le Conservatoire notamment dans les ensembles collectifs et les orchestres. Cours hebdomadaires : instrument 30min, formation musicale 1h

Les autres parcours

Parcours Voix

DÈS
11 ANS

Parcours spécifique à la classe de chant lyrique. L'apprentissage se déroule sur une dizaine d'année pour les cours de chant complétés par des cours de Formation Musicale spécialisée Chant. La pratique collective vocale est primordiale notamment sur l'Atelier d'Art Lyrique. Cours hebdomadaires : chant 30min à 1h, pratique collective 1h (atelier art lyrique)

Parcours Libre

Ouvert aux élèves désirant poursuivre une activité de pratique collective sans prendre de cours individuels. Ce parcours libre s'adresse à des musiciens non débutants d'un certain niveau qui souhaitent poursuivre la musique avec constance et rigueur dans la bonne humeur en participant aux ateliers, orchestres ou ensembles du Conservatoire ainsi qu'aux manifestations ou concerts.

MUSICIENS
CONFIRMÉS

Le règlement des études, document de référence détaillant l'ensemble des cursus et propositions du Conservatoire, est consultable sur le site de la Ville ▶



LA DANSE

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

● Classique

● Moderne/contemporain

● Jazz

● Hip-Hop

Le département danse est un espace de rencontre et de partage autour de trois disciplines : danse classique, danse jazz, danse contemporaine avec une ouverture vers la danse hip-hop. Partie intégrante du cursus, la créativité occupe une place importante grâce à des moments réservés à la composition chorégraphique et à l'expérimentation.

Plusieurs représentations scéniques dans l'année permettent aux élèves d'explorer l'interprétation et la création, en s'appuyant sur le travail de groupe.

Jazz

La danse jazz est instinctive avec un langage chorégraphique chargé de nuances, de sensualité, de maîtrise et de spontanéité. Un mélange de style, pouvant passer d'un jazz très rythmique version comédie musicale à un jazz plus modern très épuré aux frontières du contemporain. Un grand huit provoquant des changements d'états permanents.

Classique

La danse classique est l'art de mettre tout son corps en mouvement avec des gestes souples et gracieux. Elle demande de la rigueur, avec le souci d'élégance et de clarté, mais reste accessible à tous. Le travail des pointes commence à l'âge de 10 ans.

Moderne/contemporain

La danse contemporaine travaille sur toutes les énergies et tous les styles de musique même le silence peut être utilisé au sein d'une chorégraphie. Il y a une prise en compte du ressenti personnel, l'importance de l'émotion qui conduit au geste et un travail sur l'improvisation.

Hip-Hop

La danse Hip-Hop regroupe le break, le lock, le pop, la house et le hip-hop new school... Elle nécessite et développe les qualités physiques suivantes : souplesse, la force, la coordination, mais aussi une bonne oreille musicale et beaucoup de feeling.

RETOUR D'EXPÉRIENCE



Kelly, 18 ans

« Quand j'ai commencé à pratiquer la danse classique, c'était en complément de la gymnastique rythmique que j'ai exercée pendant 13 ans. Cela fait maintenant 4 ans que je suis des cours au Conservatoire. En plus du classique, qui m'a apporté de la rigueur, je fais du jazz pour travailler mon expression corporelle. Être sur scène en face du public est pour moi magique. La soirée Carte Blanche a été l'occasion de laisser s'exprimer ma personnalité. Je suis fière d'avoir livré une création qui me ressemble. La danse est une partie de mon identité. Je souhaite poursuivre en parallèle de mes études supérieures et me professionnaliser. J'ai déjà participé à des castings et participé à des événements comme Les talents marseillais. La pratique de la danse m'a permis de me lancer des défis, de faire de belles rencontres et de participer à des causes qui me touchent particulièrement. »

Son conseil

Il n'est jamais trop tard pour se mettre à la danse et il faut oser toucher à plusieurs disciplines. L'enseignement au conservatoire reste exigeant mais il est dispensé par des professeurs bienveillants et passionnés.

LES PARCOURS D'ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Le Conservatoire propose plusieurs parcours pour l'apprentissage de la danse, pensés pour s'adapter à l'âge, au niveau et aux envies de chaque élève. Dès 8 ans, chaque jeune danseur peut construire un parcours artistique progressif, entre pratique, plaisir et expression de soi.



Parcours Initial pour les enfants

DÈS
8 ANS

Pour les élèves qui souhaitent débiter l'apprentissage de la danse dans l'une des trois disciplines proposées : danse classique, contemporaine, jazz. Ce socle commun se déroule sur une **durée de 3 à 5 ans**. (Cours hebdomadaires : 2 fois 1h à 1h30 selon le niveau)

À la fin de ce parcours, l'élève peut choisir de poursuivre en Parcours Études ou en Parcours Passion, selon ses envies et ses progrès.



Parcours Études (Durée 6-10 ans)	Parcours Passion (Durée 4-5 ans)
<p>Ce parcours s'adresse aux élèves qui souhaitent compléter leurs apprentissages avec exigence et rigueur jusqu'à l'obtention de leurs diplômes d'Études Chorégraphiques.</p> <p>Cours hebdomadaires : 2 fois 1h30, avec possibilité de suivre ateliers ou cours complémentaires</p>	<p>Alternative au parcours études pour les élèves non débutants ayant terminé leur parcours initial. Cette formation est non diplômante. Une passerelle vers le Parcours Études est possible après évaluation.</p> <p>Cour hebdomadaire : 1h ou 1h30</p>

Les autres parcours

Parcours Hip-Hop

Ce parcours est ouvert à tous, des novices aux confirmés, qu'ils soient enfants ou adultes. Cours hebdomadaires : variables de 1 à 2 fois par semaine de 1h à 3h

DÈS
6 ANS

Parcours Prélude

Ce parcours s'adresse aux pré-adolescents ou adolescents débutants qui veulent apprendre la danse plus tardivement. La formation proposait sur une durée de 5 ans, permet de découvrir la danse à leurs rythmes. Selon l'évolution, l'élève peut intégrer le Parcours Passion après avis des professeurs. Cours hebdomadaire : 1h

DÉBUTANT
DÈS 11 ANS

Parcours Libre

Ce parcours permet de continuer à venir danser après le Certificat d'Études Chorégraphiques ou la fin du Parcours Passion. Ces élèves d'un niveau confirmé peuvent ainsi suivre des cours ou ateliers adaptés à leur niveau et leurs envies. Tout en pouvant participer aux événements et spectacles du Conservatoire.

APRÈS LE
DIPLOME

Parcours adultes

Ce parcours s'adresse aux adultes souhaitant pratiquer la danse, débutants ou non. Cours proposés : danse classique (3 niveaux), barre à terre. Possibilité de suivre un ou plusieurs cours par semaine.

ADULTES

Barre à terre consiste à transposer au sol, les exercices de la barre et d'explorer les possibilités articulaires et musculaires sans la contrainte de la gravité, tout en impliquant un travail sur la respiration et le ressenti. (1h / semaine)

Danse classique permet de travailler en profondeur la posture, la mobilité du corps, le maintien et la prise de conscience du corps dans l'espace. Il implique également la légèreté, l'élégance, la souplesse et la fluidité (1h30 / semaine)

Le règlement des études, document de référence détaillant l'ensemble des cursus et propositions du Conservatoire, est consultable sur le site de la Ville ▶



TARIFS

POUR LES VITROLLAIS

Les tarifs s'échelonnent sur 6 tranches suivant le quotient familial.

- 25 ans

Formation Musicale / Instruments / Pratiques collectives	De 107 à 197 euros
Éveil musical	De 80 à 148 euros
Danse classique / Jazz / Moderne contemporain / Hip Hop	De 107 à 197 euros
Chorale / Pratiques Collectives / Atelier danse hors cursus	75 euros
Formation Musicale	

+ 25 ans

Formation Musicale / Instruments / Pratiques collectives	De 154 à 275 euros
Danse classique / Jazz / Moderne contemporain / Hip Hop	De 154 à 275 euros
Chorale / Pratiques Collectives / Atelier danse hors cursus	85 euros
Formation Musicale	

POUR LES ÉLÈVES EXTÉRIEURS

- 25 ans

Formation Musicale / Instruments / Pratiques collectives	275 euros
Éveil musical	225 euros
Danse classique / Jazz / Moderne contemporain / Hip Hop	275 euros
Chorale / Pratiques Collectives / Atelier danse hors cursus	95 euros
Formation Musicale	

+ 25 ans

Formation Musicale / Instruments / Pratiques collectives	563 euros
Danse classique / Jazz / Moderne contemporain / Hip Hop	563 euros
Chorale / Pratiques Collectives / Atelier danse hors cursus	113 euros
Formation Musicale	

Réduction de 20% (Non cumulable entre elles)

- À partir d'un 2^{ème} membre et au-delà, d'un même foyer fiscal soit en danse, soit en musique.
- Pour une deuxième inscription soit en danse soit en musique.

Cartes CJeune et Pass Culture acceptées lors du paiement effectué auprès du secrétariat

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le Conservatoire de Musique et de Danse est ouvert à tous sans examen d'entrée. Seul le contingent de places disponibles définit le potentiel d'accueil pour les nouveaux élèves avec une priorité donnée cependant aux enfants.

Réinscriptions des élèves

Du 2 au 13 juin pour la rentrée scolaire 2025/2026 au secrétariat du Conservatoire ou sur le site [https://www.imuse-vitrolles.fr/extranet/onglet usagers](https://www.imuse-vitrolles.fr/extranet/onglet_usagers). Suite à sa demande de réinscription, le demandeur recevra un mail de confirmation début juillet

Inscriptions des nouveaux élèves

À partir du 18 juin au 2 juillet puis au mois de septembre en fonction des places disponibles au secrétariat du Conservatoire ou sur le site [https://www.imuse-vitrolles.fr/extranet/onglet préinscription](https://www.imuse-vitrolles.fr/extranet/onglet_preinscription).

Le demandeur est invité à renseigner 2 choix d'enseignement, le deuxième choix lui sera proposé en cas d'absence de place disponible sur le premier.

Un mail de confirmation sera envoyé si la demande d'inscription peut être acceptée.

Pièces à fournir pour les demandes d'inscription et de réinscription :

- 1 fiche d'inscription (à télécharger sur le site de la Ville)
- 1 photo d'identité récente
- 1 photocopie de l'avis de situation déclarative 2024 (pour les Vitrollais)
- 1 certificat médical de - de 3 mois pour la pratique de la danse et de l'éveil artistique (valable 3 ans)
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile (- de 3 mois)

Attention *Le dépôt d'une demande d'inscription ne vaut pas obligatoirement inscription. Les demandes d'inscriptions sont classées selon l'ordre d'arrivée et selon l'âge des candidats pour organiser la constitution de groupes cohérents favorisant la réussite et la dynamique des apprentissages pour les élèves. Les inscriptions définitives seront communiquées par mail.*

Le téléchargement du dossier d'inscription est possible sur le site internet de la Ville : vitrolles13.fr



LA CULTURE POUR TOUS À VITROLLES C'EST AUSSI...

Un enseignement artistique complet avec : L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES (EMAP)

L'EMAP propose des cours adaptés aux enfants, adolescents et aux adultes. Du cours de découverte des différentes techniques (peintures, photos, collage ...), au Design de mode en passant par l'enseignement de l'histoire de l'art, chacun trouvera un cours qui lui correspond.



Ecole Municipale d'Arts Plastiques - EMAP La Frescoule - 1, allée des moissons 13127 Vitrolles
Tél : 04 42 89 87 13 • Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CINÉMA MUNICIPAL LES LUMIÈRES

Le cinéma municipal Les Lumières, labellisé art et essai, propose une programmation diversifiée pour petits et grands, accessible à tous. En partenariat avec les associations vitrollaises et les autres services de la ville, de nombreux événements y sont organisés : Ciné-débats, Avant premières, Ciné-concerts, Festivals, Ateliers Jeune Public... Il dispose de 3 salles ouvertes 5 jours/7 Tarif plein : 6 euros, Tarif réduit : 4 euros, Abonnement 10 places : 35 euros.



Cinéma Les Lumières Arcades de citeaux - Centre-ville 13127 Vitrolles
Tél : 04 42 77 90 77

Des espaces culturels pour tous avec : **LES MÉDIATHÈQUES LA PASSERELLE ET GEORGES BRASSENS**

Royaumes de l'écrit, de l'image, du son et du numérique, les médiathèques La Passerelle et Georges Brassens c'est + de 100 000 documents à disposition, pour consultation ou emprunt.

La carte de prêt et les activités programmées sont gratuites et ouvertes à tous. La carte vous permet d'emprunter 30 documents, 3 DVD et 3 jeux pour une durée de 3 semaines.



Médiathèque La Passerelle Place de La Liberté - Avenue des Salyens 13127 Vitrolles
Tél : 04 42 77 90 40 • Mardi : de 10h à 19h / Mercredi, vendredi, samedi : de 10h à 18h / Jeudi : de 12h à 18h

Médiathèque Georges Brassens Allée Philippe de Brocard 13127 Vitrolles • Tél : 04 42 77 95 30
Mardi, vendredi : de 14h à 18h / Mercredi, samedi : de 10h à 18h

Une programmation culturelle riche et variée avec : **LA SAISON CULTURELLE 2025 / 2026**

La saison culturelle 2025/2026 propose une programmation toute l'année à destination de tous les publics. Pluridisciplinaire, la saison vous permet de découvrir de la danse, du cirque, du théâtre, de la musique, mais aussi des formes plus hybrides comme des expo-spectacles !

Chaque année, des rendez-vous gratuits ponctuent les différentes saisons pour des moments festifs à partager entre amis ou en famille. L'abonnement vous permet d'obtenir des tarifs compétitifs pour les spectacles payants.

Au théâtre de Fontblanche ou à la salle de spectacles Guy Obino, c'est + de 30 rendez-vous qui vous sont proposés.



Direction de la Culture et du Patrimoine Tél : 04 42 02 46 50 • Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • Billetterie en ligne sur vitrolles13.fr

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
l'équipe du CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET DE DANSE est à votre écoute**

Ville de Vitrolles

Conservatoire de Musique et de Danse

Esplanade George Sand

Tel : 04 42 77 91 15

conservatoire@ville-vitrolles13.fr

Ouverture public (en continu)

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 10h à 18h

Mercredi de 8h30 à 18h
